

DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO ET DES AUTRES MOBILITÉS ACTIVES



Avancement général de l'action

ACTIONS TERMINÉES

- Réaliser une voie verte le long du canal BRL interconnectée au Pays de Lunel (13 km), à Fréjorgues, PIOM et l'aéroport (3 km), à la zone du Bosc (1,2 km), à Lansargues et au parcours de santé de Valergues (1,5 km).
- Réaliser l'Euro Vélo 8 entre La Grande Motte et Carnon.

ACTIONS EN COURS

- Réaliser les interconnexions pour relier la voie verte à Candillargues, à Saint Aunès, au secteur gare Sud de France. Mettre en place un jalonnement sur le canal du Rhône à Sète entre La Grande Motte et Carnon.
- Proposer une aide pour l'achat de Vélo et de Vélo à Assistance Electrique.
- Faire la promotion des programmes Objectif Employeur Pro Vélo et Alvéole+ auprès de différents acteurs du territoire (entreprises, professionnels du tourisme).

ACTIONS NON INITIÉES

- Renforcer l'installation de stationnements vélos dont sécurisés.
- Mener des réflexions sur une offre de vélo libre service, de courte ou longue durée.
- Mener des enquêtes vélo régulières pour évaluer l'usage des nouvelles pistes.

Partenaires : Département de l'Hérault, Communes du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole, Lunel Agglo, vieux biclou, FUB.



18 km

de voies cyclables
construites par l'agglomération
du Pays de l'Or

165 200 €

d'aides de l'agglomération
pour les vélos à assistance électrique

826

subventions octroyées
pour l'achat de vélos à assistance
électrique entre 2020 et 2023